

# LA FORÊT MONTMORENCY

UNE CONTRIBUTION AUX SCIENCES FORESTIÈRES...

MAIS AUSSI UN APPORT À LA RÉCRÉATION EN MILIEU FORESTIER

Par Hugues Sansregret, directeur des opérations forestières à Forêt Montmorency et Louis Bélanger, professeur au Département des sciences du bois et de la forêt de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval

La plupart des professionnels forestiers du Québec vous diront qu'ils connaissent la Forêt Montmorency, chose tout à fait normale si l'on considère qu'il s'agit d'un passage obligatoire lors de la formation des ingénieurs forestiers. Par contre, comment expliquer cette renommée auprès des gens qui n'ont pas étudié dans cette profession ?



recherche, l'aménagement d'une forêt modèle et le développement récréotouristique comprenant l'hébergement.

Cette forêt expérimentale a ouvert ses portes au grand public au début des années 1970 avec l'aménagement de sentiers d'interprétation de la nature et d'un réseau de ski de fond. En 1987, elle ouvrait son pavillon au public afin d'offrir un produit récréatif lui permettant de capitaliser sur les aménagements réalisés depuis 1964 et de permettre à cette station d'atteindre son mandat d'autofinancement. Ainsi, avec le développement de produits touristiques au fil des ans, la Forêt Montmorency est devenue un endroit des plus prisés au Québec pour la pratique de sports d'hiver, notamment le ski de fond et la raquette. Parallèlement, avec son programme éducatif sur la pêche à la mouche, la Forêt Montmorency exploite, par rendement naturel, trois lacs sur son territoire avec des forfaits familiaux de pêche.

Mais comment expliquer cet engouement développé au fil des ans pour cette station expérimentale et surtout pourquoi le tourisme pratiqué à la Forêt Montmorency peut potentiellement être appelé « durable » ?



Pour ce faire, il faut comprendre l'origine unique en Amérique de ce site octroyé pour des besoins spécifiques. Cette forêt d'enseignement et de recherche a été constituée en 1964 en vertu d'une loi de la législature de l'époque (11-12 Elizabeth II, chapitre 28) concernant l'aménagement de la forêt expérimentale de l'Université Laval.

La réponse à cette question trouve probablement sa source dans la mission que la Forêt Montmorency s'est donnée : d'être un milieu d'accueil visant l'excellence pour l'enseignement, la recherche et l'éducation en relation avec l'aménagement durable des forêts ainsi que de servir de modèle viable d'un aménagement intégré du plein potentiel de l'ensemble des ressources de la forêt. En termes opérationnels, cette mission peut se diviser en quatre volets sur le terrain : la formation pratique, la



*«... pour faciliter l'enseignement des sciences que donne l'Université Laval, il y a lieu de la pourvoir d'une forêt assez grande et facile d'accès où les professeurs puissent donner des cours pratiques de sylviculture, d'aménagement forestier, de protection et d'exploitation forestière et s'adonner à des travaux de recherche.»*



La Forêt Montmorency, c'est avant tout un milieu de recherche, mais aussi une station de plein air au cœur de la forêt boréale, à l'intérieur de laquelle viennent s'imbriquer des aires protégées, des sentiers de ski de fond, de raquette et pédestres, un réseau routier bien développé et plus encore. Avec son pavillon d'accueil de 75 chambres pouvant loger jusqu'à 200 personnes, ses huit refuges rustiques répartis sur son territoire, c'est aussi un nouveau concept d'hébergement en chalet associé à des services ou à différents produits touristiques.



Le gouvernement du Québec confiait ainsi à l'Université Laval la gestion d'un territoire de 6665 ha suivant un contrat d'emphytéose d'une durée de 99 ans et, qui plus est, doté d'une vision de l'aménagement forestier encore d'actualité. En 1966, le premier plan général d'aménagement de la Forêt Montmorency fut remis au Service forestier de la province de Québec. Déjà, on reconnaissait le principe de l'aménagement polyvalent :

*«... qui vise l'ensemble des ressources forestières et non pas seulement les ressources ligneuses. En conséquence, outre ces dernières les ressources hydrauliques, touristiques et récréatives y seront aménagées.»*

Ainsi, depuis 45 années, l'aménagement du territoire de la Forêt Montmorency se veut une expérience à grande échelle. La Forêt remplit son rôle de laboratoire à ciel ouvert pour plusieurs expériences ponctuelles, mais la validation du modèle d'aménagement mis au point à la Forêt Montmorency (connu sous le nom de «forêt mosaïque») repose sur sa capacité à évaluer correctement, en milieu contrôlé, les différents paramètres de cette expérience unique au Québec.

Des professeurs tels que Michel Maldague ont développé une approche basée sur le développement durable et l'aménagement intégré. Ainsi, le modèle d'aménagement forestier et la philosophie qui s'y rattache sont devenus le canevas d'application en regard du développement de produits touristiques à la Forêt Montmorency. Le tourisme pratiqué à la Forêt Montmorency devient donc, par «extension», un élément inhérent à l'aménagement forestier durable réalisé à la Forêt Montmorency.

Avec le débat actuel que connaît la foresterie québécoise, il est clair que la Forêt Montmorency constitue un exemple d'intégration du concept d'aménagement forestier et de tourisme durable. L'aménagement écosystémique se traduit à la Forêt Montmorency par le maintien de quatre biotopes qui prédominent dans la sapinière à bouleau blanc de l'Est. Ainsi, en tout temps, il est possible de trouver sur le territoire :

- 25 % de forêts en régénération (de hauteur inférieure à 7 mètres) ;
- 25 % de forêts prématures ;
- 25 % de forêts mûres et surannées (plus de 60 ans) ;
- 25 % de forêts irrégulières ou primitives.

Plusieurs moyens sont mis en place pour l'application de cette règle, mais un constat ressort de l'expérience «Forêt Montmorency» : l'apport et l'expertise du milieu forestier sont venus aussi façonner la vision de la récréation et du tourisme durable. ■

